

Nos compétences à votre service

Nous vous assurons des services
7 jours/7

- 👉 Aide à la toilette
- 👉 Aide à la mobilité
- 👉 Aide aux repas et aux courses
- 👉 Aide au ménage et au repassage
- 👉 Soutien moral
- 👉 Sorties, promenades
- 👉 Activités (jeux, lecture, ...)
- 👉 Démarches administratives simples

Pour préserver l'autonomie



- **Souplesse**
- **Sécurité**
- **Facilité**
- **Simplicité**

Des aides en toute simplicité

Démarche administrative

Nous constituons avec vous le dossier administratif et en tant qu'employeur, nous effectuons le paiement des cotisations salariales (bulletin de paie, déclarations URSSAF et caisses de retraite)

Interventions

Nous mettons en place un planning d'intervention, selon vos besoins. Un changement de dernière minute reste toujours possible.

Service de qualité

Nous mettons à votre disposition du personnel qualifié et assurons son remplacement en cas d'absence. Il reste sous notre responsabilité durant son intervention.

Facturation

Nous vous expédions via le Trésor Public une facture mensuelle que vous payez par chèque bancaire ou par chèque emploi service universel que pourrait vous transmettre votre caisse de retraite ou votre mutuelle.

Nous vous transmettons une attestation annuelle qui vous permet de déduire 50% des dépenses effectuées, dans la limite du plafond.

Un service de qualité

- 👉 Contrôle qualité régulier
- 👉 Contacts téléphoniques réguliers
- 👉 Visites de contrôle à domicile
- 👉 Questionnaire de satisfaction



Du personnel qualifié

- 👉 Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- 👉 Diplôme d'Etat d'Aide et Soutien aux Familles
- 👉 Formation continue